

Centre-Val de Loire : de 2017 à 2024, une croissance de l'apprentissage moins soutenue qu'au niveau national

DREETS Analyses Centre - Val de Loire - Octobre 2025

La forte progression de l'apprentissage en France a été moins marquée dans les entreprises du Centre-Val de Loire. Elle est surtout portée par les apprentis préparant des formations de niveau bac + 3 et plus. Le secteur tertiaire en constitue le principal moteur. Dans les tranches d'âge les plus concernées par l'apprentissage (15-19 et 20-24 ans), la population régionale a davantage progressé qu'en France mais cette progression ne se traduit pas dans les entrées dans les entreprises de la région. Beaucoup d'apprentis résidant dans la région partent travailler en Île-de-France notamment ceux préparant un diplôme de niveau bac +3 ou plus. En 2025, le nombre de contrats conclus est en fort ralentissement.

En France, l'apprentissage est en plein essor ces dernières années. La loi de 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et le plan gouvernemental « un jeune, une solution » ont permis une croissance spectaculaire du nombre d'apprentis sur l'ensemble du territoire national : le nombre d'entrées en apprentissage est passé de 305 270 en 2017 à 878 870 en 2024, soit une augmentation de près de 188 %.

Une progression de l'apprentissage inférieure à la moyenne nationale en Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, l'apprentissage est également en forte hausse. Les entrées en apprentissage dans les entreprises de la région sont passées de 13 470 en 2017 à 27 870 en 2024 ; soit une hausse de 106,2 %. Cette progression, bien qu'importante, reste très en deçà de la moyenne nationale.

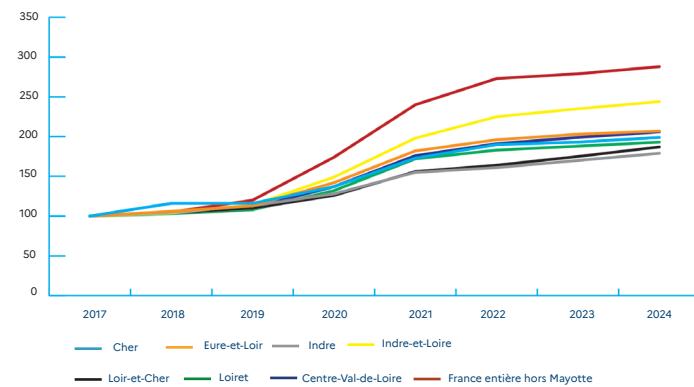
La région occupe la dernière position parmi les régions françaises en matière d'évolution de l'apprentissage, derrière la Corse (+ 112,6 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (+ 118,5 %). À l'échelle départementale, seul l'Indre-et-Loire se distingue avec une progression notable du nombre d'entrées en apprentissage entre 2017 et 2024 (+ 143,9 %), suivi de l'Eure-et-Loir (+ 106,5 %). Ces deux départements sont néanmoins en dessous de la moyenne nationale.

Les autres départements de la région présentent des évolutions inférieures à la moyenne régionale avec respectivement + 99,2 % pour le Cher, + 92,8 % pour le Loiret, + 86,8 % pour le Loir-et-Cher et + 79,3 % pour l'Indre.

Une croissance portée par les niveaux de formation les plus élevés

Entre 2017 et 2024, la hausse du nombre d'entrées en apprentissage s'avère d'autant plus forte que le niveau de diplôme préparé est élevé, tant en Centre-Val de Loire qu'à l'échelle nationale (voir figure 2).

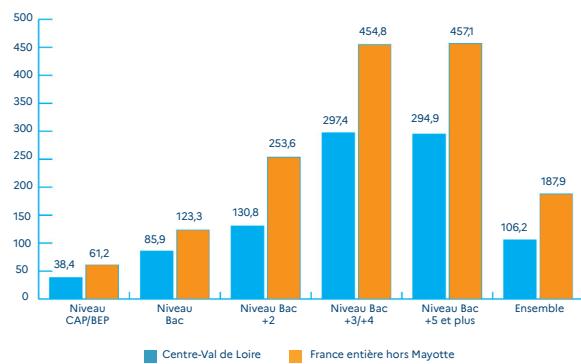
► 1. Évolution des entrées en apprentissage de 2017 à 2024 (base 100 en 2017)



Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

Note de lecture : Les entrées en apprentissage ont augmenté en Centre-Val de Loire de 106,2 % (206,2 – 100) entre 2017 et 2024.

► 2. Taux d'évolution des entrées en apprentissage par niveau de formation entre 2017 et 2024



Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

Note de lecture : Entre 2017 et 2024, le nombre d'entrées en apprentissage pour les niveaux CAP/BEP a augmenté de 38,4 % en Centre-Val de Loire contre 61,2 % pour la France entière hors Mayotte.

Cette tendance reflète une évolution du profil des apprentis : ces derniers sont de plus en plus qualifiés. En 2017, la majorité des apprentis préparait un diplôme de niveau inférieur au bac. En 2024, la situation s'est inversée : les formations de niveau bac +2 ou plus devenant majoritaires.

Des écarts significatifs existent entre la région et l'ensemble du territoire. Ainsi, en 2024, la part des apprentis en Centre-Val de Loire préparant un CAP ou un BEP est plus élevée qu'en France entière (30,6 % contre 23,3 %). À l'inverse, les formations de niveau bac +5 ou plus y sont moins représentées (13,9 % contre 21,2 %). Toutefois, la croissance du nombre d'entrées est nettement plus importante en France qu'en Centre-Val de Loire quel que soit le niveau de formation préparé : la progression y est en moyenne 1,5 fois plus grande.

L'évolution par niveau de formation est étroitement liée à l'âge des apprentis : plus le niveau de diplôme visé est élevé, plus les apprentis sont âgés. Cette corrélation se traduit par une progression plus marquée des entrées en apprentissage pour les tranches d'âge les plus élevées. Là encore, la dynamique est plus forte au niveau national qu'en Centre-Val de Loire : les entrées chez les plus de 20 ans ont quadruplé en France entière hors Mayotte (+ 327,6 %) tandis qu'elles ont triplé dans la région (+ 210,3 %). La hausse est importante chez les moins de 20 ans mais reste bien moindre que chez les plus de 20 ans (+ 60,4 % en Centre-Val de Loire contre + 99,5 % pour la France entière hors Mayotte).

Les apprentis en France sont plus âgés qu'en 2017 : les 15-19 ans représentaient 69,4 % des entrées en Centre-Val de Loire en 2017 et 61,2 % en France. Malgré tout, en 2024, les apprentis en Centre-Val de Loire sont plus jeunes qu'en France : les 15-19 ans représentent 54,0 % des apprentis de la région contre 42,4 % au niveau national. À l'inverse, les 20-24 ans sont proportionnellement moins nombreux dans la région (37,7 % contre 46,7 %), tout comme les 25-29 ans (7,0 % contre 9,2 %) et les plus de 30 ans (1,3 % contre 1,7 %).

Le profil sectoriel de la région n'explique pas le retard de progression

La progression de l'apprentissage est principalement portée par le secteur tertiaire. En France, le nombre d'entrées en apprentissage dans le secteur marchand a plus que triplié entre 2017 et 2024 (+ 244,1 %). Ce secteur est celui qui accueille le plus d'apprentis : les deux tiers des entrées se font dans ce secteur en 2024. Le secteur non marchand est celui qui progresse relativement le plus (+ 301,8 %) mais il accueille beaucoup moins d'apprentis : seulement 9,0 % des entrées en 2024. Les entrées dans l'agriculture, la construction et l'industrie augmentent mais bien plus faiblement (respectivement + 89,4 %, + 92,5 % et + 88,6 %).

Si la progression de l'apprentissage est fortement portée par le dynamisme du secteur tertiaire, le profil industriel du Centre-Val de Loire ne suffit pas à expliquer le retard observé en matière d'évolution des entrées en apprentissage. En 2022, l'industrie représente 14,7 % de l'emploi total contre 11,3 % en France. Ce positionnement sectoriel pourrait expliquer en partie une moindre progression de l'apprentissage, dont la hausse est plus faible dans l'industrie que dans les services. Cependant, cette hypothèse ne se vérifie pas dans les faits : même dans le secteur industriel, la croissance des entrées en apprentissage est moins soutenue en Centre-Val de Loire que dans le reste du pays.

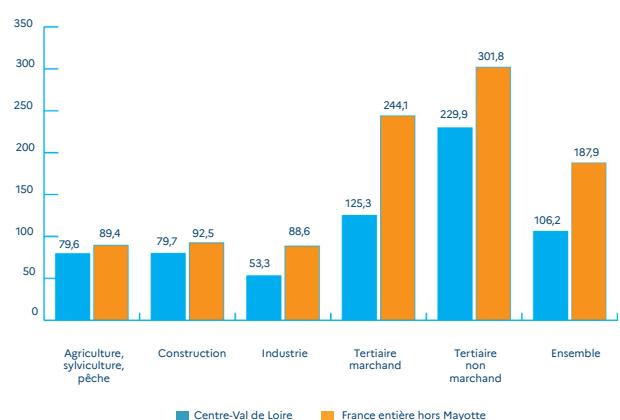
Un contexte démographique plutôt favorable

Entre 2017 et 2024, l'augmentation de la population du Centre-Val de Loire est bien inférieure à celle de la France entière (+ 0,2 % contre + 2,5 %). Pourtant, dans les tranches d'âge les plus concernées par l'apprentissage (15-19 et 20-24 ans), la dynamique régionale est plutôt positive. Chez les 15-19 ans, la croissance régionale de la population a été de 3,7 %, un rythme équivalent à celui de la France entière. Quant aux 20-24 ans, leur effectif a même augmenté davantage en Centre-Val de Loire qu'au niveau national (+ 6,4 % contre + 5,4 %).

Cette évolution démographique favorable se traduit dans les taux d'accès à l'apprentissage rapportés à la population. Chez les 15-19 ans, en 2017, on comptait 6,1 entrées en apprentissage dans une entreprise de la région pour 100 jeunes. Ce taux augmente à 9,5 en 2024, soit une hausse de 3,4 points. Ce rattrapage est toutefois moins marqué qu'à l'échelle nationale, où le taux est passé de 4,6 à 8,8 (+ 4,2 points). Pour les 20-24 ans, l'écart avec la moyenne nationale est plus marqué. Le taux régional est passé de 2,9 à 7,9 entre 2017 et 2024 (+ 5 points). En France entière hors Mayotte, il a grimpé de 2,8 à 10,4 (+ 7,6 points). En 2024, le Centre-Val de Loire affiche donc un taux supérieur à la moyenne nationale pour les 15-19 ans, mais inférieur pour les 20-24 ans.

Cette différence s'explique en partie par le poids de l'Île-de-France. La capitale tire fortement vers le haut la moyenne nationale chez les 20-24 ans, car cette région a un taux de 15,8 entrées en apprentissage pour 100 jeunes dans cette classe d'âge en 2024. Hors Île-de-France, le taux français s'établit à 8,9. Le Centre-Val de Loire reste en dessous et se positionne au 9ème rang des régions métropolitaines (sur 13) devant le Grand Est (7,9), les Hauts-de-France (7,9), la Bourgogne-Franche-Comté (7,3) et la Corse (6,8). À l'inverse, pour les 15-19 ans, l'Île-de-France affiche un taux relativement bas (6,8 contre 8,8 en France entière). Le Centre-Val de Loire est la 6e région sur cette tranche d'âge.

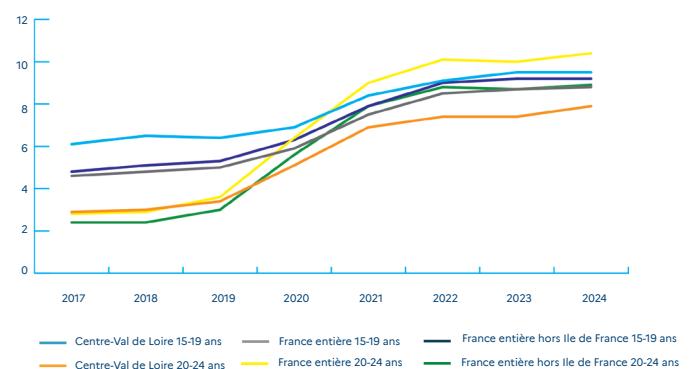
3. Taux d'évolution des entrées en apprentissage par secteur d'activité entre 2017 et 2024



Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

Note de lecture : Entre 2017 et 2024, le nombre d'entrées en apprentissage dans l'industrie a augmenté de 53,3 % en Centre-Val de Loire contre 88,6 % pour la France entière hors Mayotte.

4. Évolution des rapports entre le nombre d'entrées en apprentissage et la population par tranche d'âge



Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

Note de lecture : Entre 2017 et 2024, le nombre d'entrées en apprentissage dans une entreprise de la région pour 100 personnes chez les 15-19 ans en Centre-Val de Loire est passé de 6,1 à 9,5.

Des écarts marqués entre lieu de résidence à la signature du contrat et lieu de travail des apprentis

L'analyse des entrées en apprentissage selon le lieu de résidence déclaré lors de la signature du contrat montre des écarts notables avec le lieu effectif de travail des apprentis, en particulier en Centre-Val de Loire. L'adresse de résidence renseignée sur le contrat correspond généralement à celle précédant la signature. Il s'agit souvent du domicile parental pour les jeunes. Elle ne correspond pas nécessairement au lieu de vie après l'entrée en apprentissage.

Entre 2017 et 2024, le nombre d'apprentis résidant en Centre-Val de Loire à la signature du contrat a progressé de + 105,2 %. Cette croissance est comparable à celle du nombre d'entrées dans une entreprise régionale (+ 106,2 %). Elle place la région à l'avant-dernier rang national, juste devant la Corse (+87,9 %). La majorité des régions compte davantage d'apprentis à leur lieu de résidence qu'à leur lieu de travail. Seules trois régions font exception : la Provence-Alpes-Côte d'Azur (0,4 % d'apprentis au lieu de résidence en plus qu'au lieu de travail), la Corse (0,5 %) et surtout l'Île-de-France (11,5 %). L'Île de France accueille un grand nombre d'apprentis venant d'autres territoires. Le Centre-Val de Loire se distingue comme la région affichant l'écart le plus marqué entre le lieu de résidence et le lieu de travail des apprentis (- 8,1 %). Une partie de cet écart peut s'expliquer par la proximité avec l'Île de France où les apprentis partent plus fréquemment travailler. Cet écart est particulièrement important chez les 20-24 ans (- 12,9 %) et reste significatif pour les 15-19 ans (- 3,7 %). Ce déséquilibre s'accentue avec le niveau de diplôme préparé : plus la formation préparée est élevée, plus l'écart est grand. Ainsi, il va de - 1,9 % pour les apprentis en CAP/BEP à - 19,5 % pour ceux préparant un diplôme de niveau bac +5 ou plus.

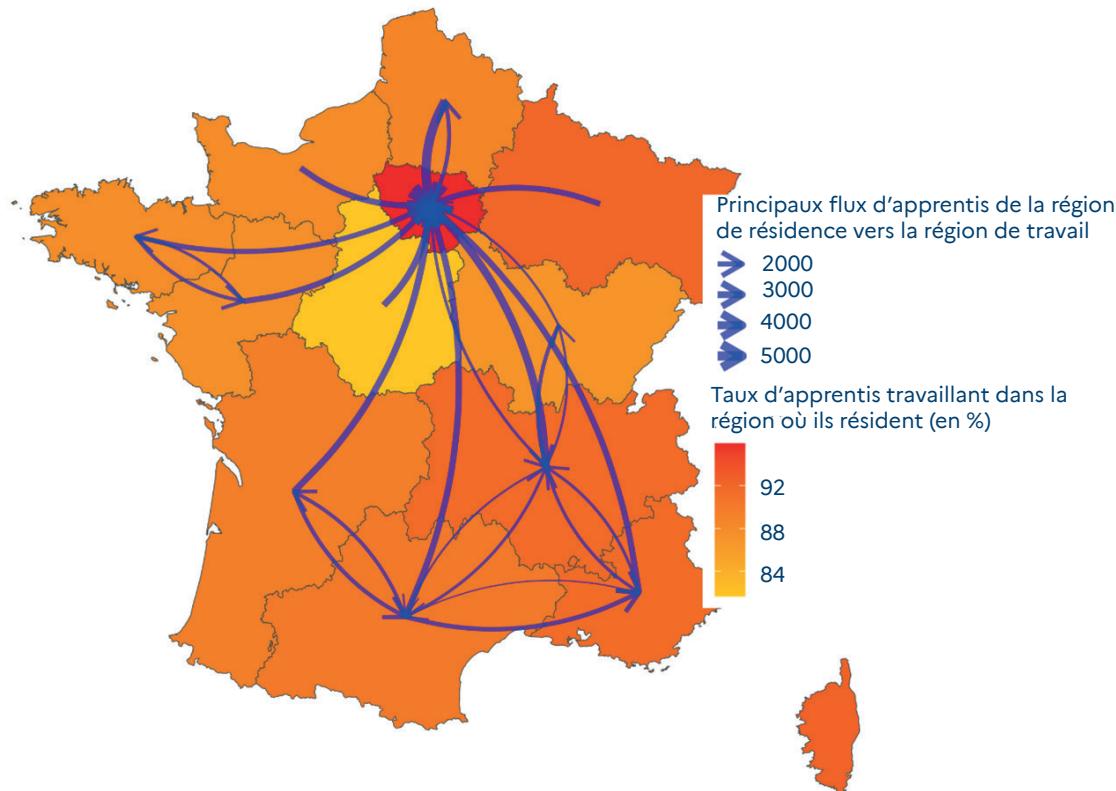
Des apprentis formés en Centre Val de Loire attirés par les employeurs de la région parisienne

Le Centre-Val de Loire se caractérise par une importante mobilité géographique de ses apprentis, notamment vers la région parisienne. Si la région accueille également des apprentis venant d'autres territoires, elle en voit partir une part importante vers d'autres régions, en particulier vers l'Île-de-France. En 2024, plus de 30 200 apprentis entrant en apprentissage déclaraient une adresse de résidence en Centre-Val de Loire à la signature de leur contrat. Pourtant, seuls 81,7 % d'entre eux exercent effectivement leur apprentissage dans la région. Ce taux est le plus bas de France, nettement inférieur à la moyenne nationale de 91,0 %. Cette spécificité ne s'explique pas uniquement par la taille modeste de la région : des territoires de dimensions similaires, comme la Normandie (87,9 %) ou la Bourgogne-Franche-Comté (87,0 %), affichent des taux bien supérieurs.

Les flux sortants se dirigent principalement vers l'Île-de-France, qui concentre à elle seule la moitié des départs de la région. Ainsi, 9,3 % des apprentis résidant en Centre-Val de Loire à la signature de leur contrat travaillent en Île-de-France. Cette attractivité s'exerce particulièrement sur les départements les plus proches de la capitale : 19,4 % des apprentis domiciliés en Eure-et-Loir y travaillent, tout comme 11,7 % de ceux résidant dans le Loiret.

Les apprentis qui quittent la région pour travailler ailleurs, et notamment en Île-de-France, présentent un profil spécifique. Ils sont en majorité âgés de 20 à 24 ans (6 sur 10), alors que cette tranche d'âge ne représente que 4 apprentis sur 10 dans l'ensemble des effectifs. De même, ils poursuivent plus souvent des formations de niveau élevé : 6 apprentis sur 10 préparent un diplôme de niveau bac + 3 ou plus, contre seulement 1 sur 3 pour l'ensemble des apprentis.

► 5. Principaux flux des apprentis de la région de résidence à la signature du contrat vers la région de travail pour les apprentis entrés en apprentissage en 2024



Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

Note de lecture : 81,7 % des apprentis ayant déclaré la région Centre-Val de Loire comme résidence lors de leur contrat en 2024 travaillent dans cette région. 2 800 apprentis ayant commencé leur apprentissage en 2024 et résidant en Centre-Val de Loire travaillent dans la région parisienne.

Sources :

Système d'information sur l'apprentissage de la Dares : Dispositif de la Dares permettant de suivre les contrats d'apprentissage en France. Il enregistre les entrées en contrat (nouveaux contrats débutés dans l'année) et les contrats en cours au 31 décembre. Le système décrit aussi le profil des apprentis (âge, sexe, formation, etc.) et les caractéristiques des employeurs (secteur, taille, etc.). Les données proviennent principalement de la plateforme Deca, alimentée par les opérateurs de compétences et les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités. Pour compenser les délais de remontée, des estimations sont réalisées, notamment à partir de la DSN. Les ruptures de contrat sont également prises en compte dans le calcul.

Insee, estimations de population : elles ont pour objectif d'estimer la population nationale par sexe et âge au 1er janvier de chaque année ainsi que la population régionale et départementale par sexe et groupe d'âges au 1er janvier de chaque année.

Insee, estimations d'emploi : elles constituent la source de référence pour le suivi conjoncturel de l'emploi. Elles mesurent, annuellement et trimestriellement, l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative. Ces sources s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs et les travailleurs indépendants. Tout emploi déclaré dans les données administratives y est comptabilisé. Dans les Estimations d'emploi, les multi-actifs, c'est-à-dire les personnes qui occupent plusieurs emplois à une même date (soit parce qu'elles sont salariées et ont plusieurs employeurs, soit parce qu'elles sont à la fois non-salariées et salariées) ne sont comptés qu'une seule fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année.

Définitions :

Apprenti : Sauf dérogation pour handicap, préparation d'un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, projet de création ou de reprise d'entreprise, un apprenti est un jeune âgé de 16 à 29 ans qui prépare un diplôme ou un titre à finalité professionnelle reconnu, associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Secteur d'activité : Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée).

Pour en savoir plus :

[Le contrat d'apprentissage | DARES \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

[En Centre-Val de Loire, moins d'un apprenti sur 5 rompt son contrat dans les 9 premiers mois – Juillet 2024 \(DREETS\)](#)

[L'apprentissage et le handicap en Centre-Val de Loire - Janvier 2024 \(DREETS\)](#)

[Les entrées en contrats d'apprentissage en 2022 - Septembre 2023 \(DREETS\)](#)